

**A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire décalé - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

Activités en anglais:

## DRDB1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le droit est l'ensemble des règles juridiques qui organisent la vie en société. Les études de droit visent ainsi à former celles et ceux qui seront en mesure de répondre aux enjeux juridiques actuels et de demain. Mondialisation, développement durable, économie numérique, transition énergétique... les juristes sont en prise directe avec les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels, de nos sociétés contemporaines. C'est pourquoi ce programme de bachelier en droit poursuit un double objectif :

- d'une part, à travers les enseignements de nature juridique, procurer les connaissances de base des principales matières juridiques, ainsi qu'une aptitude à la compréhension et au maniement pratique du raisonnement juridique ;
- d'autre part, à travers les cours en sciences humaines, permettre d'acquérir une culture universitaire rigoureuse dans l'ensemble des sciences humaines qui peuvent contribuer à une réflexion critique sur les enjeux (notamment éthiques, politiques et socio-économiques) des phénomènes juridiques.

Ainsi, le programme ne se limite pas à une stricte étude des règles juridiques mais s'intéresse aussi aux valeurs qui les sous-tendent et à leur mise en contexte.

Le campus Saint-Louis - Bruxelles organise, depuis plus de trente ans, le bachelier en droit à horaire décalé. Les cours sont organisés à Bruxelles, du lundi au vendredi, de 17h à 20h (voire 21h) ainsi que certains samedis matin. La formation ouvre le droit au [congé éducation payé](#), pour les travailleurs du secteur privé.

Les unités d'enseignement sont dispensées selon une pédagogie tantôt classique (cours "ex cathedra"), tantôt pratique et participative (séminaires, travaux pratiques, accès aux sources numériques du droit), suivant des méthodologies pédagogiques propres au public adulte. Le diplôme ouvre sans restriction au master en droit à horaire décalé ou à horaire de jour.

#### Votre profil

Les études de droit requièrent des compétences intellectuelles particulières : précision dans le langage, aptitude au raisonnement, à l'abstraction, à l'analyse et à la synthèse; esprit critique. La maîtrise des idées et des concepts est indispensable.

L'essentiel de la démarche du juriste consiste, en effet, en un travail de définition et de classement des notions. On attend des juristes un sens aigu de la justice et de l'équité. Une extrême rigueur dans l'expression orale et écrite est absolument indispensable.

La formation à horaire décalé s'adresse particulièrement à celles et ceux qui souhaitent compléter ou réorienter leur formation, progresser dans leur carrière ou réaliser un projet d'études tout en étant au travail durant la journée ou à la recherche d'un emploi.

## DRDB1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Au terme de ses études de bachelier en droit, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

**I. Acquérir une culture générale et des savoirs interdisciplinaires**

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le programme de bachelier en droit à horaire décalé est un programme de 1er cycle de 180 crédits, répartis en 3 blocs annuels de 60 crédits (bloc 1, bloc 2, bloc 3).

### Activités d'enseignement communes

Ce programme comporte :

- des activités d'enseignements de nature juridique, visant à étudier les différentes branches du droit.  
*Exemples : Fondements romains et éléments d'Histoire du droit privé, Sources et principes du droit, Droit constitutionnel I, II et III, Droit des biens, Droit pénal, Procédure pénale, Droit des obligations, Droit des contrats et de la responsabilité civile, Droit du travail, Droit administratif, Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux, Droit de l'entreprise, Droit judiciaire, etc.*
- des activités d'enseignement en sciences humaines, qui contribuent à une réflexion critique sur les enjeux des phénomènes juridiques.  
*Exemples : Philosophie et philosophie morale, Critique des sources de l'information et séminaires de sciences humaines, Sociologie, Psychologie, Histoire des institutions et du droit I et II, etc.*

### Langues

L'apprentissage des langues est progressif :

- en bloc 1, les étudiant-es suivent, en petits groupes, une unité d'enseignement de langue anglaise et une unité d'enseignement de langue néerlandaise, qui visent à développer la compréhension à la lecture, à l'audition et à favoriser l'expression orale.
- en bloc 2, ils-elles suivront une unité d'enseignement d'anglais juridique et une unité d'enseignement de néerlandais juridique, qui visent à rendre l'étudiant-e apte à consulter une documentation juridique dans la langue étudiée.



o Langues

<input checked="" type="radio"/> BHDDR1140	Langue anglaise	
--	-----------------	--

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

### # Tableau des prérequis

<b>BDRAN1360</b>	"Law and Tech Governance" a comme prérequis BHDDR1110 ET BHDDR1112
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BHDDR1110 - Droit constitutionnel I</li> <li>• BHDDR1112 - Sources et principes du droit</li> </ul>
<b>BDROI1318A</b>	"Droit du travail" a comme prérequis BHDDR1213 ET BHDPO1220A
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BHDDR1213 - Droit des obligations + Travaux pratiques avec casus associés</li> <li>• BHDPO1220A - Droit constitutionnel II - + Travaux pratiques avec casus associés</li> </ul>
<b>BDROI1367</b>	"Clinique juridique "Les Surligneurs"" a comme prérequis BHDDR1125
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BHDDR1125 - Critique des sources d'information et séminaire en sciences humaines</li> </ul>
<b>BDROI1370</b>	"Intellectueel eigendomsrecht" a comme prérequis BDROI1218A
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BDROI1218A - Droit des biens</li> </ul>
<b>BHDDR1242</b>	"Anglais juridique" a comme prérequis BHDDR1140
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BHDDR1140 - Langue anglaise</li> </ul>
<b>BHDDR1254</b>	"Néerlandais juridique" a comme prérequis BHDDR1150
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BHDDR1150 - Langue néerlandaise</li> </ul>
<b>BHDDR1310</b>	"Droit administratif" a comme prérequis BHDDR1110 ET BHDPO1220A
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BHDDR1110 - Droit constitutionnel I</li> <li>• BHDPO1220A - Droit constitutionnel II - + Travaux pratiques avec casus associés</li> </ul>
<b>BHDDR1311</b>	"Droit de l'entreprise" a comme prérequis BHDDR1213
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BHDDR1213 - Droit des obligations + Travaux pratiques avec casus associés</li> </ul>
<b>BHDDR1312</b>	"Droit des contrats et de la responsabilité civile + Travaux pratiques avec casus associés" a comme prérequis BHDDR1111 ET BHDDR1213 ET BDROI1218A
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BHDDR1111 - Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé</li> <li>• BHDDR1213 - Droit des obligations + Travaux pratiques avec casus associés</li> <li>• BDROI1218A - Droit des biens</li> </ul>
<b>BHDDR1314</b>	"Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux + Travaux pratiques avec casus associés" a comme prérequis BHDDR1111 ET BHDDR1213 ET BHDDR1220
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BHDDR1111 - Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé</li> <li>• BHDDR1213 - Droit des obligations + Travaux pratiques avec casus associés</li> <li>• BHDDR1220 - Histoire des institutions et du droit II (Epoque contemporaine)</li> </ul>
<b>BHDDR1316</b>	"Droit judiciaire" a comme prérequis BHDPO1220A ET BHDDR1215
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BHDPO1220A - Droit constitutionnel II - + Travaux pratiques avec casus associés</li> <li>• BHDDR1215 - Procédure pénale + Travaux pratiques avec casus associés</li> </ul>
<b>BHDDR1317</b>	"Droit naturel" a comme prérequis BHDDR1216
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BHDDR1216 - Introduction critique à la pensée juridique contemporaine</li> </ul>
<b>BHDDR1319</b>	"EU law foundations + Travaux pratiques avec casus associés" a comme prérequis BHDPO1220A ET BHDDR1110
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BHDPO1220A - Droit constitutionnel II - + Travaux pratiques avec casus associés</li> <li>• BHDDR1110 - Droit constitutionnel I</li> </ul>
<b>BHDDR1330</b>	"Séminaire de théorie du droit" a comme prérequis BHDDR1216 ET BHDDR1213 ET BHDDR1160
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BHDDR1216 - Introduction critique à la pensée juridique contemporaine</li> <li>• BHDDR1213 - Droit des obligations + Travaux pratiques avec casus associés</li> <li>• BHDDR1160 - Philosophie et philosophie morale</li> </ul>
<b>BHDDR1360</b>	"Introduction au droit comparé" a comme prérequis BHDDR1112 ET BHDDR1111
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BHDDR1112 - Sources et principes du droit</li> <li>• BHDDR1111 - Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé</li> </ul>

- BHDDR1101** "Justice et politique" a comme prérequis BHDDR1112 ET BHDDR1110
  - BHDDR1112 - Sources et principes du droit I
  - BHDDR1110 - Droit constitutionnel I
- BHDPO1121** "EU politics" a comme prérequis BHDDR1121
  - BHDDR1121 - Histoire des institutions et du droit I (Moyen Age-Ancien régime)
- BSPOL1210** "Sociologie politique" a comme prérequis BHDPO1125
  - BHDPO1125 - Sociologie

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

### DRDB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

### Contenu de la formation

#### Tronc commun

○ BHDDR1160	Philosophie et philosophie morale	Jeanne-Marie Roux	FR [q1+q2] [90h] [10] Crédits 🌐
○ BHDDR1124	Psychologie	Mauricio Garcia Penafiel	FR [q1] [45h] [5] Crédits 🌐
○ BHDPO1125	Sociologie	Abraham Franssen	FR [q1+q2] [45h] [5] Crédits 🌐
○ BHDDR1121	FR [q1] [45h] [5] Crédits 🌐	Mauricio Garcia Penafiel	



● BHDDR1130



## DRDB1BA - 3e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

## o Contenu de la formation

---

⊗ BDRAN1360	Law and Tech Governance 🇺🇸	Mona Giacometti Charles-Albert Helleputte Enguerrand Marique	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BSPOL1210	Sociologie politique 🇺🇸	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux	Christine Frison	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐



- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.



- [Master \[120\] en droit \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve)